

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE CAUMONT SUR DURANCE

Envoyé en préfecture le 17/04/2026  
Reçu en préfecture le 17/04/2026  
Publié le 09 Juin 2026  
ID : 084-268403318-20260417-9215042026-DE

**Membres en  
exercice :**

16

**Membres  
présents :**

16

**Suffrages  
exprimés :**

16

**Date de  
convocation**

07/04/2026

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 Avril à 18 heures, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Claude MOREL, Président du CCAS.

**Etaient présents :** M MOREL – MME MARESCAUX – MME MALLEM – MME ABBRUZZO – MME RIGAUD – MME LORNE – MME VINCINAUX – M ROUBAUD – MME BADALAMENTI – MME CORTE – MME OLIVON – M GIACARDI – M CECCONI – MME THORELLE – MME REYNAUD – MME CONSTANT

**Procurations :** Aucune

**Absents :** Aucun

**Secrétaire :** Fabienne VINCINAUX

**DELIBERATION N°9215042026**

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : Isabelle MARESCAUX

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités territoriales dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Par analogie aux communes, les dispositions qui suivent s'appliquent également aux CCAS.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », publiée au journal officiel du 8 août 2015, a voulu accentuer l'information des conseillers municipaux et donc dans le cas des CCAS, celle des membres des conseils d'administration.

Le DOB s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président sur les orientations budgétaires de l'année, et les éventuels engagements pluriannuels envisagés. Le rapport doit être transmis au représentant de l'Etat et être publié.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique. Cette délibération est également transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de prendre connaissance du rapport sur les orientations budgétaires 2026 et d'engager le débat.

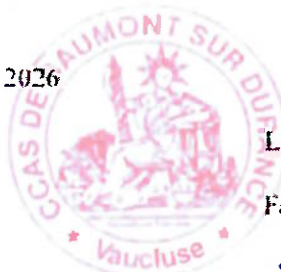
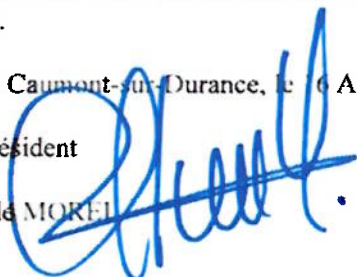
Le Conseil d'Administration ouï l'exposé de Madame la Vice-Présidente,

**PREND** acte de la communication du rapport sur les orientations budgétaires 2026 et de la tenue du débat.

Fait à Caumont-sur-Durance, le 06 Avril 2026

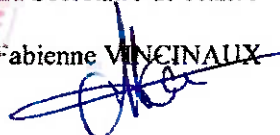
Le Président

Claude MOREL



La Secrétaire de séance

Fabienne VINCINAUX





**Centre Communal d'Action Sociale**

## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Conseil d'Administration du 15 avril 2026

La loi NOTRE, promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du débat d'orientation budgétaire des CCAS. Aussi, l'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi concerne les CCAS puisque les « dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus ».

Désormais, le débat d'orientations budgétaires des CCAS de 3500 habitants et plus doit s'appuyer sur le rapport d'orientations budgétaires qui sera porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédant le vote du budget.

Le Rapport d'orientation budgétaire (ROB) permet au président du Conseil d'Administration du CCAS de présenter, avant l'examen et le vote du budget primitif, les grandes orientations des finances du CCAS. La présentation de ce rapport d'orientations budgétaires constitue aussi une réelle opportunité d'affirmer avec force les engagements du Président du CCAS et du Conseil d'Administration et de présenter les moyens de financer la politique sociale locale qu'ils souhaitent impulser.

Il doit donner lieu à une délibération qui prend acte de la tenue de ce dernier.

### **LES COMPETENCES DU C.C.A.S**

Le CCAS a pour vocation d'intervenir dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités relevant de la solidarité et de la cohésion sociale.

Le CCAS est un établissement public administratif, de constitution obligatoire dans chaque commune. Il s'agit d'une personne morale de droit public à compétence spécialisée s'exerçant sur un territoire communal.

A ce titre il dispose de l'autonomie financière avec un budget propre et à la possibilité de recevoir des dons et legs, son patrimoine lui est propre.

Son personnel est composé d'agents de la Fonction publique territoriale. Ses compétences sont définies par le code de l'Action Sociale et des Familles

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables et répond à des demandes d'Aide Sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire.

Le CCAS peut, le cas échéant, exercer les compétences que le département a confiées à la commune dans les conditions prévues par l'article 33 de la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 (article 37 du code de la Famille et de l'Aide Sociale).

Les obligations légales des communes en matière d'aide sociale sont identiques quelle que soit leur taille. Pourtant nombreuses sont les petites communes manquant de moyens pour répondre aux besoins de la population, tandis que l'exclusion sociale a souvent pour causes des phénomènes dont l'origine et les effets dépassent le territoire communal.

Le travail en réseau, le maillage territorial des services proposés revêtent une dimension particulière.

## **PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE**

Le Conseil d'administration du CCAS est composé :

- Les membres élus parmi les conseillers municipaux : C. MOREL (Président), I. MARESCAUX (vice-présidente), A. ABBRUZZO ; N. MALLEM, S. RIGAUD, F. VINCINAUX, A. LORNE, M. ROUBAUD
- Les membres désignés par M. Le Maire parmi les membres de la société civile: S. BADALAMENTI, I. CONSTANT C. CORTE, D. GIACARDI, R. CECCONI, C. REYNAUD, S. THORELLE. A. OLIVON

Les membres du conseil d'administration sont nommés pour la durée du mandat.

## **LE CONTEXTE ECONOMIQUE DE 2026**

L'année 2026 s'inscrit dans une poursuite de la crise sociale et économique amorcée depuis plusieurs années : l'inflation de 2022 continue d'avoir des effets rémanents sur le pouvoir d'achat des ménages, et les disparités sociales se creusent. Dans ce contexte, les collectivités locales, et particulièrement les CCAS, jouent un rôle essentiel d'amortisseur social. Sur le plan macro-économique, l'État affiche des ambitions de réduction de déficit : le gouvernement prévoit un « effort » budgétaire accru pour 2026 (près de 40 milliards d'euros d'ajustement selon certaines annonces) afin de redresser les comptes publics. Toutefois, l'instabilité politique ne permet pas de mesurer les impacts précises à ce stade.

- **Inflation** : autour de **0,9 % à 1 % en moyenne sur l'année 2025**, en forte baisse par rapport à 2024.
- **Prix à la consommation** : hausse modérée, environ **+0,8 % à +1 % sur un an fin 2025**.
- **Chômage** : environ **7,9 % fin 2025**, en légère hausse.
- **Croissance économique** : faible, autour de **+0,9 % sur l'année 2025**.
- **Minima sociaux (RSA, aides)** revalorisés début 2025 d'environ **+4 à +5 %**,

Ces hausses restent proches de l'inflation, **donc le pouvoir d'achat évolue peu.**

⇒ les postes « énergie », « carburant » « eau » « logement » et « alimentation » pèsent lourdement sur le budget des ménages.

Dans un contexte national complexe, le budget proposé par le CCAS se caractérise par sa stabilité, une gestion rigoureuse des dépenses, tout en assurant la qualité du service public et en favorisant le bien-être ainsi que la reconnaissance de l'ensemble des agents.

## Les services du CCAS

- L'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant ou la Crèche LOU'NIS
- Le Relais Petite Enfance (RPE)
- Le Service des Aides à Domicile
- Le Service Echappées Belles

## TABLEAU DES EFFECTIFS DU CCAS

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/05/2026

GRADES OU EMPLOIS	Cat	Emplois budgétaires				Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETP		
		Emplois perm. à TC	Emplois perm. à TNC	Mouvement	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	Total
<b>Filière administrative</b>		1	0	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	0	0	1	1	0	1
<b>Filière technique</b>		6	5	0	11	6,60	2,60	9,20
Adjoint technique	C	1	5	0	6	1,60	2,60	4,20
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	1	0	0	3	3	0	3
Agent de maîtrise principal		1	0	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise	C	1	0	0	1	1	0	1
<b>Filière médico-sociale</b>		8	4	0	12	10,10	0,00	10,10
Agent social	C	0	1	0	1	0,00	0,00	0,00
Agent social principal de 2ème classe	C	2	2	0	4	1,1	0	1,1
Agent social principal de 1ère classe	C	1	1	0	2	1,8	0	1,8
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1	0	0	1	1	0	1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1	0	0	1	1	0	1
Educateur de jeunes enfants	A	1	0	0	1	1	0	1
<b>Filière animation</b>		11	0	0	11	8	3	11
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	0	0	1	1	0	1
Adjoint d'animation	C	10	0	0	10	7	3	10
<b>TOTAL</b>		26	9	0	35	25,70	5,60	31,30

## **L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (Crèche) « LOU'NIS »**

En 2025, la crèche a pérennisé la « Semaine de la Petite Enfance 2025 », autour du thème « Encore ! Jouer à l'infini », la Semaine du goût, le carnaval.

L'intervenante musicale a été renouvelée avec un nouveau thème « les émotions ».

Les ateliers avec « l'association les jardins du colibri », les lectures avec l'association « lire et faire lire » et les ateliers motricités avec Xavier sont venus agrémenter le quotidien des enfants. Ces actions participent pleinement à l'éveil culturel, sensoriel et moteur des enfants accueillis.

Il est prévu une pérennisation de ses actions pour 2026 avec la découverte par les enfants de la nouvelle médiathèque.

### **Coté ressources humaines :**

L'année 2025 a été marquée par :

- Le départ à la retraite d'un agent au milieu de l'année.
- Le recrutement d'une auxiliaire en remplacement.
- La stagiairisation de trois nouveaux agents, avec une titularisation prévue au 1er août 2026.
- L'entretien de la crèche est réalisé par la société NETT PONTET.

Ces mouvements traduisent à la fois le renouvellement et la consolidation des effectifs.

### **Formations et professionnalisation :**

L'accompagnement des équipes s'est poursuivi activement :

- Les trois quarts du personnel ont renouvelé leur formation PSC (Gestes de premiers secours). Formation dispensée par la Lieutenant Magali PEREZ.
- De nombreux agents ont bénéficié de formation via le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), contribuant au développement de leurs compétences.
- Les analyses de pratiques professionnelles ont été reconduites pour l'ensemble du personnel.
- La direction a bénéficié, pour la première fois, d'une analyse de pratique dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale). Il est prévu de le renouveler pour 2026.

Enfin, une participation au Salon de la Petite Enfance à Marseille a permis d'enrichir les pratiques professionnelles et de développer de nouvelles collaborations avec des intervenants spécialisés.

### **Partenariats et dynamique territoriale :**

L'année 2025 a marqué la clôture de la dernière année du PEDT (Projet Éducatif de Territoire), en lien avec l'école et le centre de loisirs. Il devrait être reconduit pour 3 ans ( 2026-2028).

La crèche a également participé activement, pour la première fois, à la « Journée de la Mobilité ». De nombreux intervenants ont contribué à la réussite de cet événement, particulièrement apprécié par la population caumontoise.

### **Les travaux :**

Différents travaux ont été réalisés grâce au fonds de modernisation des EAJE délivré par la CAF 2024/2026.

Cette aide financière constitue un appui des gestionnaires d'EAJE pour pérenniser les structures par la rénovation des locaux avec des enjeux sécuritaires. Ainsi nous avons pu installer une porte battant, et refaire le sol intérieur qui se désagrégeait.

Pour l'année 2025, selon le calendrier des travaux, ont été réalisés:

- Réfection complète du sol extérieur.
- Installation d'une nouvelle structure de jeux pour les enfants, une première au sein de la crèche.

Ces investissements améliorent significativement le confort, la sécurité et la qualité d'accueil.

### **Les travaux prévus en 2026:**

- Sécurisation de l'entrée de la section « des moyens » avec des ferronneries adaptées.
- Installation d'un interphone avec caméra.
- Remplacement d'un plan de change inadapté à la manutention des professionnels.
- Installation de séparateurs de toilettes.
- Mise en place définitive de toiles d'ombrage sur la pergola existante.
- Installation d'un système de climatisation dans la section « des grands » ainsi que dans les dortoirs des sections « moyens » et « grands ».
- Acquisition de lits d'évacuation afin de garantir une évacuation des enfants en toute sécurité.

Ces travaux correspondent à la demande des équipes et font également suite au contrôle de la PMI intervenu en juillet 2025. Ce contrôle s'est conclu par un rapport très satisfaisant même s'il reste quelques aménagements à prévoir.

### **Une nouvelle demande de financements de travaux au titre du fonds de modernisation des EAJE prévue par la CAF -2027-2028**

- Installation de brise-vue sur les clôtures de la crèche
- La sécurisation par ferronnerie et interphone de la section des « bébés »
- La peinture de la structure
- L'installation d'un système de traitement de l'air

### **Capacité de la crèche :**

La crèche a affiché une capacité complète tout au long de l'année 2025, confirmant ainsi l'attractivité et la qualité du service proposé aux familles. Cependant on note beaucoup de rentrées en décalée sur janvier en fonction des naissances et des besoins des familles.

La commission d'attribution des places s'est tenue début février 2026. La structure est d'ores et déjà complète pour la rentrée de septembre 2026. Par ailleurs, les inscriptions pour l'année 2027 ont débuté, traduisant une demande toujours soutenue sur le territoire.

Malheureusement cette année, 4 familles ne pourront pas bénéficier d'un accueil en crèche (contre 9 familles en 2025). Mais les besoins pourront être pleinement satisfaits avec un accueil individuel chez les assistantes maternelles de la commune.

La structure offre donc une possibilité de 45 berceaux du lundi au vendredi (sauf le mercredi) et de 32 le mercredi.

Nous avons réalisé 77 796 heures en 2025 contre 83 319 heures en 2024 (beaucoup de rentrée de famille décalée sur janvier 2026).

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de consolidation, de professionnalisation et d'investissement. La pérennisation des actions éducatives, le renforcement des compétences des équipes, l'amélioration des infrastructures et la forte demande des familles témoignent de la vitalité et de l'engagement de la Crèche Lou 'Nis au service des enfants et du territoire.

### **Budget prévisionnel 2026**

Il est à noter une légère augmentation du budget prévisionnel. Elle s'explique par les augmentations générales liées au coût de la vie, mais également par la mise en place de l'informatisation de la démarche HACCP via OCTOPUS ainsi que par le déploiement de nouveaux moyens de communication entre la crèche et les parents via l'application KIDIZZ, en cohérence avec notre projet pédagogique.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026  
 Reçu en préfecture le 17/04/2026  
 Publié le  
 ID : 084-268403318-20260417-9215042026-DE

Articles	Total réalisé au 08-01-2026	Budget 2025	Proposition BP 2026	Commentaires
60612 - Energie - Electricité	6 634,65 €	3 500,00 €	6 700,00 €	Gaz et électricité
60623 - Alimentation	28 270,09 €	28 000,00 €	30 000,00 €	Denrées alimentaires circuit court et bio, augmentation pour anticiper l'inflation
60628 - Autres fournitures non stockées	4 551,91 €	5 500,00 €	5 000,00 €	Coldis, UGAP, Pro à Pro fourniture de cuisson, henri julien, commande pharmacie
60631 - Fournitures d'entretien	4 613,85 €	6 300,00 €	5 000,00 €	
60632 - Fournitures de petit équipement	637,83 €	2 000,00 €	1 200,00 €	Jeux (DIX DOIGTS + WESCO), bavoirs, tapis, draisiennes, trotinettes, livres, toile de protection pour la tonnelle, balaïs, lavettes microfibrés, seaux, barrière de protection, cuillères, pieds meuble en acier (LEGALLAIS), chés, matériel de cuisine (HENRI)
60636 - Habillement et vêtements de travail	362,52 €	300,00 €	450,00 €	Renouvellement vêtement cuisine, blouse pour les bébés, surchaussures familles
6064 - Fournitures administratives	557,26 €	450,00 €	550,00 €	Fournitures administratives (UGAP + WESCO)
6068 - Autres matières et fournitures	638,70 €	600,00 €	650,00 €	Papier alu, film étirable, sacs prélevements, vaisselle jetable, draps, fournitures pour loisirs créatifs (DIX DOIGTS)
61358 - Autres	307,20 €	250,00 €	300,00 €	Location copieur + terminal de paiement
61558 - Autres biens mobiliers	1 087,78 €	700,00 €	800,00 €	Décs et déplacement Froid cuisine
6156 - Maintenance	1 277,58 €	1 800,00 €	1 300,00 €	Vérification des installations thermiques (SOCOTEC), maintenance copieur, maintenance terminal de paiement, maintenance modulo borne tactilo (ABELIUM), maintenance annuelle domino web (ABELIUM), hébergement mikado (ABELIUM) A VOIR PAYFIB
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	1 292,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	Interventions Dr ANDRE de 01/2023 à 09/2024
62268 - Autres honoraires, conseils	1 800,00 €	1 800 €	1 900 €	Augmentation de la part du prestataire ++++ APP de direction à prévoir
6228 - Divers IMPUTE 6288	1 306,96 €	1 500,00 €	1 500,00 €	Analyses hygiène alimentaire
6262 - Frais de télécommunications	2 585,57 €	2 200,00 €	5 300,00 €	Abonnement tél fixe (PROXITEL) + tél mobile (SFR) - Application OCTOPUS abonnement mensuel pour la mise en place obligatoire de la tracabilité cuisine et Application Kidizz pour la communication entre les familles et la crèche
6283 - Frais de nettoyage des locaux	41 225,99 €	41 400,00 €	42 228,00 €	Ménage société NETT PONTET
6288 - Autres	2 299,52 €	4 450,00 €	2 380,00 €	Prévoir pour 2026 : Anne Morata le spectacle de Noël, formation journée pédagogique de décembre 2026, sortie de fin d'année (mai)
012- charges personnel	738 363,01 €	711 507,00 €	740 000,00 €	
<b>Total général</b>	<b>837 780,42 €</b>	<b>814 267,00 €</b>	<b>847 056,00 €</b>	

## Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le temps d'ouverture du RPE est toujours de 0,3 ETP.

Le renouvellement de l'agrément du Rpe a été validé en fin 2023. Celui-ci est en cours de renouvellement en 2026, et sera validé par un COPIL prévu fin Avril.

Sur 2025, la commune n'a accueilli aucune nouvelle assistante maternelle mais elle a connu un départ par faute de contrat. En décembre 2025, nous recensons au niveau de la CAF et de la PMI 20 Assistantes maternelles inscrites sur nos listes, dont seulement 16 en activité. Deux d'entre elles sont en arrêt temporaire d'activité et 1 sans contrat au regard de la PMI.

### **LES PARTENARIATS :**

Les permanences de la PMI dans le local du RPE sont initialement prévues le lundi après-midi sur rendez-vous. Une communication sur les permanences de la PMI leur a été proposé, mais à ce jour retour de leur hiérarchie. Celles-ci sont en pause depuis quelques mois pour des raisons de manque de personnel.

Le RPE a participé aux réunions d'information sur le métier d'assistante maternelle organisé par la PMI afin d'éclairer les candidates sur les démarches et le métier d'assistante maternelle en lien avec la PMI.

L'association « Graine de Malice » des assistantes maternelles est complémentaire et la cohabitation dans la salle du RPE se fait relativement bien (respect des lieux, du matériel ...). Nous partageons les prévisionnels des activités afin d'être cohérent dans nos pratiques.

### **PERMANENCES ADMINISTRATIVES :**

Les permanences se tiennent toujours le mercredi de 09h à 16h adaptable au besoin des familles (administratif, organisation des ateliers pour le lendemain, rendez-vous, réunion d'information.)

Nous avons recensé 75 demandes (en baisse en raison de la baisse de la demande de mode de garde pour 2025, ce qui est en corrélation avec la baisse de la natalité au le plan national) et entretiens auprès du RPE (recherche mode de garde, problématique contrat, informations diverses sur l'emploi d'une assistante maternelles conseils sur la co-éducation et sur le développement de l'enfant, accompagnement sur monenfant.fr pour les assistantes maternelles, mise à jour de la nouvelles convention collective).

Une demande pour l'implantation d'une micro-crèche sur la commune non aboutie à ce jour.

La double casquette d'animatrice du RPE et d'adjointe à la direction permet à Mme HERNANDEZ d'orienter lors des préinscriptions des familles vers un mode de garde adapté et de connaître au mieux les disponibilités restantes sur la structure Lou 'Nis. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les nouvelles missions du Service Publique Petite Enfance.

## **LES ATELIERS :**

Nous essayons de mettre en place des actions en lien avec le PEDT. L'intégration des assistantes maternelles « au village de la mobilité » a été une réussite, 5 d'entre elles y ont participé. Les retours sont positifs. Elles se sont senties incluses et soutenues dans la politique petite enfance de la commune.

En 2025 nous avons réalisé 45 ateliers.

A raison d'un atelier par semaine (en 3 sous-groupes).

Une fois par mois au Relais Petite Enfance Mme GRANIER de l'association « Lire et Faire Lire » intervient pour faire la lecture aux enfants via la convention signée.

Les ateliers avec Xavier DELEUIL se perpétuent à raison d'une fois par mois au gymnase le jeudi matin de 10h à 11h.

Les objectifs qui étaient de pérenniser la fréquentation des assistantes maternelles aux ateliers du RPE pour l'année 2025 ont été atteints.

En 2025, 15 assistantes maternelles participent régulièrement aux ateliers du RPE. 2 nouvelles assistantes maternelles viennent au RPE plus régulièrement.

L'éveil musical à raison de 6 ateliers entre janvier et juin 2025 s'est pérennisé. Le taux de fréquentation de celui-ci était toujours à son maximum, soit 30 enfants par matinée. Nous avons abordé « le tour du monde » en musique.

Les passerelles entre la crèche et le RPE ont pu être réalisées, notamment lors des matinées jeux d'eau sur la structure Lou 'Nis en juin (2 matinées) mais aussi lors du spectacle de fin d'année.

Le « carnaval ensemble » et « la grande lessive » ont aussi été renouvelés en partenariat avec la crèche.

Nous continuons de visiter de l'école maternelle en juin et de participer aux échanges avec l'équipe enseignante afin de faciliter l'entrée des enfants dans les futures classes.

Le partenariat avec « les Jardins du Colibri » a permis de nous rencontrer lors de matinée autour de la sensibilisation de l'environnement. (Plantations, création de jus mais aussi de mangeoires pour les oiseaux).

## **LA PROFESSIONNALISATION**

Le RPE est aussi un lieu d'échanges et de professionnalisation. Nous avons continué de proposer les analyses de pratique professionnelle. Mme Dubini notre nouvelle intervenante est intervenue à raison de 3 séances de 19h15 à 20h45.

Entre 10 et 11 assistantes maternelles ont participé aux analyses de pratique.

Dans cette optique de professionnalisation, le RPE s'engage à participer à l'effort de formation. Le RPE a notamment organisé la formation « gestion du stress en situation professionnelle ». Malgré des problématiques sur le financement au niveau national, la formation a pu avoir lieu.

Le RPE a pérennisé la publication de la revue trimestrielle afin valoriser le métier d'assistante maternelle, de le faire connaître et d'informer les professionnelles et les parents employeurs.

Cette revue mise en page par Laetitia PERRIN du service communication est visible sur le site de la commune mais aussi relayée par les assistantes maternelles auprès des parents employeurs.

Le RPE et la crèche s'investissent dans la mise en place du Service Public de la Petite Enfance afin de développer des actions en lien avec nos missions sur la commune : recensement des places, orientations des familles, aide à la réalisation d'un diagnostic du territoire.

### **ORIENTATIONS 2026 :**

Des ouvertures hypothétiques de structures privées :

Une candidate s'est présentée pour une future implantation sur Caumont sur des horaires couvrant le périscolaire.

Un rendez-vous pour une création d'une MAM a eu lieu mais le projet n'a pas abouti. Le taux de remplissage pour septembre 2026 reste bas pour les assistantes maternelles, environ une trentaine de place.

Une société souhaite implanter une micro-crèche doit aussi nous recontacter dans les mois à venir pour avoir des données démographiques plus précises.

Unification des pratiques et cohérence :

Nous continuons d'unifier les pratiques et de créer une cohérence dans les ateliers proposés aux enfants de la commune qu'ils soient en accueil individuel chez une assistante maternelle ou bien en accueil collectif en crèche. C'est un véritable atout pour les familles qui emploient une assistante maternelle.

### **Les projets :**

Nous avons fait le choix de pérenniser les ateliers avec l'intervenante Anne MORATA (après concertation des assistantes maternelles) entre janvier et juin et la clôture de la saison par une matinée jeux d'eau en musique.

Maintien du partenariat avec « Les jardins du colibri » afin de proposer des activités en extérieur pour les enfants et de les sensibiliser dès le plus jeune âge à l'environnement.

Le RPE s'engage aussi dans la professionnalisation des assistantes maternelles en facilitant l'accès aux formations, et a fait le choix d'en organiser une sur la commune via un organisme de formation. Cela est totalement gratuit pour le RPE. Le 11 avril aura lieu le recyclage SST, la session est complète à ce jour.

Nous souhaitons reconduire les analyses de pratique professionnelle (3 par an programmées).

La signature de la convention avec l'Association « Le petit Jardin » pour l'aide et l'accompagnement au repérage des troubles du neurodéveloppement sera aussi un axe de travail pour la professionnalisation des assistantes maternelles. Une rencontre afin de sensibiliser les professionnelles à ces troubles se fera sur septembre.

En 2026 nous réfléchirons mutuellement avec les différents acteurs qui gravitent autour de la petite enfance à comment mieux répondre aux missions du Service Public de la Petite Enfance.

**Plusieurs axes de travail :**

- Les objectifs du renouvellement d'agrément du RPE. Comment mieux informer les familles avec une proposition de créer une soirée avec un temps de rencontre (crèche RPE) avec les familles pour présenter les modes de garde présent sur la commune.
- Proposition de participer aux rencontres avec les nouveaux caumontois.
- Favoriser la formation avec des propositions de journées pédagogique dans le cadre de la CTG.

Le taux de remplissage de la crèche étant atteint à la rentrée de septembre 2026, les familles ont reçu les coordonnées pour contacter le RPE, la courte liste d'attente de la crèche devrait être absorbée par l'accueil individuel.

**Le budget prévisionnel :**

Le budget prévisionnel pour 2026 connaîtra une augmentation en lien avec les charges de personnel et du tarif des intervenants. Nous essayons de pallier cela avec la réduction des achats (jeux, matériels...).

2025 - CCAS de Caumont Sur Durancq (M57) / Fonctionnement / Dépenses / fonction 4228

12/01/2026

Code	Article	Date	Réf n°	Tiers	Libellé	Budget	HT	TTC
<b>611 Charges à caractère général</b>						<b>2 645,36</b>	<b>2 464,79</b>	<b>2 574,64</b>
<b>60513 Abonnements</b>						<b>550,00</b>	<b>55,43</b>	<b>60,53</b>
<b>300 RAN</b>						<b>150,00</b>	<b>13,43</b>	<b>15,17</b>
	60521	20/06/2025	26 / 2220	MAGASIN ANNONCIER SUD	HYPERMARCHÉ (code 2100) Placard creuser et fendre pour la machine et la RPE NP Fact 25040e		32,11	45,00
	60521	16/06/2025	49 / 2420	SAB W CALES (code 21071)	Service abonnements + support + gabarits + accessoires pour la M6		8,13	8,83
	60521	16/06/2025	49 / 4520	SAB W CALES (code 21071)	Cartes abonnements de 11/06/2025 pour la machine + atelier de M		17,28	18,21
<b>60522 Fournitures de petit équipement</b>						<b>300,00</b>	<b>26,64</b>	<b>29,69</b>
<b>300 RAN</b>						<b>300,00</b>	<b>26,64</b>	<b>29,69</b>
	60432	17/12/2025	63 / 5520	MESCO SA (code 1096)	Diens matériels pour la RPE Contrat n° 07500170011 du 12/11/2		28,44	31,13
<b>6054 Fournitures administratives</b>							<b>26,54</b>	<b>29,48</b>
<b>300 RAN</b>							<b>26,54</b>	<b>29,48</b>
	6041	17/12/2025	63 / 5520	MESCO SA (code 1096)	Diens matériels pour la RPE Contrat n° 07500170011 du 12/11/2		24,54	26,65
<b>6055 Autres matériels et fournitures</b>						<b>60,00</b>	<b>43,88</b>	<b>53,27</b>
<b>300 RAN</b>						<b>60,00</b>	<b>43,88</b>	<b>53,27</b>
	6046	18/06/2025	49 / 2420	SAB W CALES (code 21071)	Cartes abonnements + support + gabarits + accessoires pour la M6		9,52	10,56
	6046	16/06/2025	49 / 2420	MESCO SA (code 1096)	Diens matériels pour la RPE. Contrat n° 07500170011 du 12/11/2		34,46	41,37
<b>6126 Hébergement</b>						<b>202,00</b>	<b>184,82</b>	<b>200,44</b>
<b>300 RAN</b>						<b>202,00</b>	<b>184,82</b>	<b>200,44</b>
	6126	12/11/2025	73 / 4840	ACLSAVAL (code 2149)	Hébergement logement social pour le RAN de 07/11/2025 au 11		104,53	105,41
<b>62263 Honoraires médicaux et paramédicaux</b>						<b>300,00</b>		
<b>300 RAN</b>						<b>300,00</b>		
<b>62265 Autres honoraires, conseils</b>							<b>400,00</b>	<b>400,00</b>
<b>300 RAN</b>							<b>400,00</b>	<b>400,00</b>

Annexes : voir les autres états de la FAF disponibles en section de données TTC. Le montant TTC correspond au montant comptable.

114

2025 - CCAS de Caumont Sur Durancq (M57) / Fonctionnement / Dépenses / fonction 4228

12/01/2026

Code	Article	Date	Réf n°	Tiers	Libellé	Budget	HT	TTC
	4226A	25/01/2025	34 / 1900	Pole Ressources Parents et Famille (code 2276)	RPE Séance d'1h30 d'analyse des pratiques professionnelles des		161,30	163,19
	4226B	15/01/2025	143 / 3320	Pole Ressources Parents et Famille (code 2276)	RPE Séance d'1h30 d'analyse des pratiques professionnelles des		121,30	123,19
	4226C	09/12/2025	78 / 5210	Pole Ressources Parents et Famille (code 2276)	RPE Séance d'1h30 d'analyse des pratiques professionnelles des		162,30	164,19
<b>6303 Frais de généralisation</b>						<b>500,00</b>	<b>120,00</b>	<b>181,00</b>
<b>300 RAN</b>						<b>500,00</b>	<b>120,00</b>	<b>181,00</b>
	6303	06/01/2025	4 / 4800	SFR BUSINESS (code 2137)	Abt 01/2025 + Contrat 27.2024 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	11/03/2025	11 / 5120	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 03.2025 + Contrat 01.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	25/03/2025	16 / 4300	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 03.2025 + Contrat 02.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	13/04/2025	19 / 1300	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 04.2025 + Contrat 03.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	23/05/2025	20 / 1800	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 05.2025 + Contrat 04.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	26/06/2025	22 / 2500	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 06.2025 + Contrat 05.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	11/07/2025	40 / 3100	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 07.2025 + Contrat 06.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	26/09/2025	51 / 3600	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 08.2025 + Contrat 07.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	17/09/2025	57 / 4000	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 09.2025 + Contrat 08.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	16/10/2025	147 / 4500	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 10.2025 + Contrat 09.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	12/11/2025	73 / 4900	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 11.2025 + Contrat 10.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
	6303	09/12/2025	76 / 5200	SOC FR DU RADIO TELEPHONE SFR (code 21496)	Abt 12.2025 + Contrat 11.2025 Lignes 06.03.27.67.43 (RPE) + 06		10,44	12,53
<b>6308 Autres</b>						<b>1 002,00</b>	<b>1 200,00</b>	<b>1 200,00</b>
<b>300 RAN</b>						<b>1 002,00</b>	<b>1 200,00</b>	<b>1 200,00</b>
	6308	11/03/2025	11 / 3000	LES PAC "D'ÉVALUATION" (code 2071)	RPE Séances médicales et paramédicales du 28 Janvier 2025		125,00	125,00
	6308	17/07/2025	42 / 3000	LES PAC "D'ÉVALUATION" (code 2071)	RPE Séances médicales et paramédicales du 28 Janvier 2025 NP Fact 06		125,00	125,00
	6308	06/09/2025	61 / 3400	AMRE MOKAYA (code 21023)	RPE Séances médicales et paramédicales du 28 Janvier 2025		950,00	950,00
	6308	15/11/2025	81 / 5400	ASSOCIATION PLS 23 0200 50/00 (code 2074)	RPE Séances médicales et paramédicales du 28 Janvier 2025		100,00	100,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>2 645,36</b>	<b>1 464,29</b>	<b>2 574,64</b>

Annexes : voir les autres états de la FAF disponibles en section de données TTC. Le montant TTC correspond au montant comptable.

216

2025 - CCAS de Caumont Sur Durancq (M57) / Fonctionnement / Recettes / fonction 4228

12/01/2026

Code	Article	Date	Réf n°	Tiers	Libellé	Budget	HT	TTC
<b>70 Produits des services, des activités et ventes divers</b>						<b>12 734,00</b>	<b>11 536,00</b>	<b>12 536,00</b>
<b>700000 Autres</b>						<b>12 734,00</b>	<b>11 536,00</b>	<b>12 536,00</b>
<b>300 RAN</b>						<b>12 734,00</b>	<b>11 536,00</b>	<b>12 536,00</b>
	700000	22/03/2025	11 / 3100	SAB DE WICKELAY (code 1807)	RS RAN Médecin généraliste - Service des Urgences - Révisé par le		8 174,52	8 174,52
	700000	15/09/2025	26 / 3100	SAB DE WICKELAY (code 1807)	RS RAN Médecin généraliste - Service des Urgences - Révisé par le		1 182,97	1 182,97
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>12 734,00</b>	<b>11 536,00</b>	<b>12 536,00</b>

Grace à la participation active des intervenants et des assistantes maternelles, les actions du relais se pérennisent dans le temps, les retours des familles et des assistantes maternelles sont positifs. Les familles sont satisfaites que leurs enfants puissent accéder à des ateliers en « grands groupes » divers et variés.

Articles	Total réalisé au 22/11/2024 (Factures payées + RC non soldés)	Propositions BP 2025	Commentaires	Réel 2025	Commentaires	Propositions BP 2026
60623 - Alimentation	182,84 €	150,00 €	Denrées alimentaires (AUCHAN + SUPER U)	67,17	U / auchan	120,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	336,90 €	300,00 €	Tapis, jeux (WESCO), pinceaux, sacs shopping (DIX DOIGTS)	58,78	wesco+6064	325,64 €
6068 - Autres matières et fournitures	50,46 €	60,00 €	Vaisselle jetable, fournitures pour les sirs créatifs (DIX DOIGTS)	52,27	wesco	50,00 €
6156 - Maintenance	702,77 €	352,00 €	Maintenance du logiciel Relais'Soft du 01/11/2023 au 31/10/2024 + du 01/11/2024 au 31/10/2025	365,44	Relais soft	370,00 €
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	539,01 €	569,70 €	Analyses des pratiques professionnelles (LOPEZ SYLVIE)	489,9	APP	569,70 €
6262 - Frais de télécommunications	144,75 €	160,00 €	Abonnement tél mobile (SFR) - Attention 2022 + 2023	151,05	SFR	160,00 €
6288 - Autres	1 050,00 €	1 550,00 €	Sensibilisation à la musique et à l'expression vocale (ANNE MORATA), spectacle de Noël 2021 + 2024	1390	Racontres/ Musique/ Spectacle	1 580,00 €
<b>Total 011 - Charges à caractère général</b>	<b>3 066,73 €</b>	<b>3 141,70 €</b>		<b>2574,64</b>		
<b>Total general</b>	<b>3 066,73 €</b>	<b>3 141,70 €</b>		<b>2574,64</b>		<b>3 175,34 €</b>

Salaires

13067,76 (total 43559 21/30%)

14 000,00 €

## Le service aide à domicile (SAAD)

Depuis janvier 2025, le SAD « participe au maintien et au développement du lien social de la personne ».

### Le personnel

Un agent à temps plein coordonnatrice du service.

Courant 2025, le service était constitué de 6 titulaires, 1 stagiaire, 1 contractuelle arrivée en juillet et 2 contractuels arrivés en décembre :

- de Janvier à fin juillet 2025, nous avons 8 aides à domicile : 3 à 35h, 3 à 28h, 1 agent à 21h et 1 agent à 10h30 (mi-temps thérapeutique).
- A noter qu'un agent en arrêt de Janvier à Mai est revenu début Juin à mi-temps thérapeutique.
- D'août à fin décembre 2025 : 9 AD : 4 à 35h, 2 à 28h, 1 à 21h, 1 à 17h30 et 1 mi-temps thérapeutique à 10h30.
- A noter 1 agent en arrêt maladie de septembre à décembre (1x28h), 1 agent qui a changé de service début décembre (1x35h) et 2 AD qui ont commencé au 01/12 (1 à 35h et 1 à 17h30).

Les aides à domicile ont bénéficié au cours de l'année 2025 de la formation « Analyse des pratiques professionnelles » dispensée par une formatrice professionnelle. Les deux groupes se sont vus tous les mois de janvier à décembre sauf juillet et août. Cette formation est grandement appréciée et sera reconduite en 2026.

Des formations avec la Carsat ont été également suivies avec comme module « Bienveillance » et « Epuisement professionnel » ainsi que « Acteur Prévention Secours », ce dernier avec un organisme indépendant. Il n'est pas toujours évident de pouvoir les envoyer en formation car il faut pourvoir aux remplacements.

Des décès et départs en retraite sont survenus en 2025 mais aussi des révisions de plans d'aide ce qui a permis d'équilibrer à peu près les heures pour le service.

Le problème majeur est la difficulté à recruter du personnel pérenne même si des embauches ont eu lieu fin 2025. Le personnel titulaire est de bonne volonté et manque rarement, mais les agents vieillissent et commencent à être usés par la métier.

Certaines familles et certains bénéficiaires sont très exigeants notamment sur le ménage et il faut parfois faire des rappels et recadrer les missions des agents du CCAS.

Les aide à domicile ont pu bénéficier d'une prime essence équivalente à 400 € pour un 35h sans absence dans l'année. Il faudra sans doute réévaluer le montant de la prime essence en 2026.

## **La télégestion**

L'année 2025 a vu la confirmation de la télégestion (pointage des arrivées et des départs chez les bénéficiaires). Les aides à domicile sont pourvues d'un téléphone portable professionnel qui leur permet de badger à l'arrivée et au départ du domicile des bénéficiaires. Cette modernisation du service a permis de faire gagner du temps et de l'efficacité tant pour les aides à domicile que pour la responsable et une facturation plus juste pour le bénéficiaire.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'heures à réaliser mensuellement
2022	51	1127
2023	52	1084
2024	52	948
2025	51	1090

La plus jeune bénéficiaire a 66 ans et la plus âgée 99 ans.

Nous avons réalisé 8874 h d'aide à domicile sur l'année 2025 dont 8748 h financés par les caisses (Département et Carsat). Le delta étant le plein tarif pour certaine personne.

Mais nous avons perdu 227 h d'aide à domicile suite à des décès ou aux départs des bénéficiaires. Au 31 décembre, il restait quand même 1090 h par mois à effectuer (en théorie, car en pratique elles ne sont pas toutes réalisées suite hospitalisation imprévue, absences...). Les nouveaux plans d'aide sont des plans d'aide avec peu d'heures.

Le plein tarif est resté à 22 € de l'heure alors que le tarif APA est passé à 24.50 €.

## **Bilan des portages à domicile :**

La livraison des plateaux repas s'est poursuivi tout au long de l'année. Mme Souchet continue de mitonner de bons petits plats, les bénéficiaires sont ravis !

5254 repas ont été livrés en 2025 pour un encaissement par le CCAS de 40 686 €

Sur un mois type, environ 8 personnes bénéficient du tarif le plus haut à 11 € /jour, 2 personnes sont à 9 €/jour, 2 personnes sont à 7.50 €/jour et 8 personnes à 5.50 €/jour. Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2016 !

## **Bilan des demandes des administrés**

La majorité des personnes que nous recevons au CCAS viennent pour un dossier APA. Le dossier est monté avec les bénéficiaires et transmis nous au Département. Il y a également des demandes pour des dossier PCH afin de pouvoir obtenir la carte de stationnement, et quelques demandes d'aide sociale.

## Le service Echappées Belles

Un agent à temps complet, dont les missions sont réparties comme suit :

Le matin :

- Accueil des administrés, gestion administrative pour les dossiers des logements sociaux, relation avec les partenaires sociaux (EDES, ASEPT, DAC, Cellule des personnes vulnérables...),
- Préparation des ateliers mémoire, rédaction des comptes rendus des ateliers mémoires, accueil physique et téléphonique du public et tenue de la régie de recettes du service.

L'après-midi :

- Animation d'ateliers auprès des personnes âgées, treize personnes en bénéficient chaque semaine
- Participation aux commissions d'attribution des logements sociaux
- Visites chez les personnes signalées.

	2023	2024	2025
Nombre d'adhérents	68 adhérents,	80 adhérents	85 adhérents

Il est à noter une augmentation du nombre d'adhérents qui restent fidèles et participent activement aux activités.

### Les actions et activités développées tout au long de l'année

Actions/activités	Jour	Participation
<b>En piscine</b>	Le mardi 33 personnes Le jeudi 15 personnes	Moyenne pour 2024 de 50 personnes/semaine
<b>Pour les ateliers ASEPTS Paca 3 ateliers pour 2024</b>	Yoga du rire ; bien se soigner, réflexologie	50 personnes
<b>1 conférence gratuite le sommeil</b>		10 participants
<b>Gym douce</b>	Les lundis et jeudis matin avec un agent de la mairie	35 personnes

<b>Gouter de Noël</b>		202 inscrits
<b>Colis de Noël</b>	Commande : 160 colis couples et 160 colis seuls.	

### **Logement social.**

La commune comptait 369 logements sociaux au 16 décembre 2024 gérés par les bailleurs tels que ERILIA, GRAND DELTA HABITAT, POSTE HABITAT PROVENCE, UNICIL.

En 2025, 238 personnes ont pris rendez-vous pour une demande de logement sur Caumont. Nous avons 92 dossiers de demandes de logements sociaux, dont 31 demandes de personnes de Caumont ou ayant un lien avec notre commune.

Il est à noter une augmentation des demandes, particulièrement de personnes venant de l'extérieur.

Une certaine stabilité des locataires, et peu de turn over.

Les doléances des locataires pour les problèmes de stationnement, de propreté des communes passent toutes par le service qui les transmet aux élus et aux bailleurs sociaux afin de trouver des solutions rapides.

Il n'est pas prévu de livraison de programmes en 2026.

### **Les domiciliations**

Conformément à l'article D. 254-8 du code de l'action sociale et des familles, les centres communaux d'actions sociales (CCAS) ou les centres intercommunaux d'actions sociales (CIAS) et les communes (même celles dont le CCAS a été dissous) ainsi que les organismes agréés doivent transmettre chaque année au préfet de département un rapport sur leur activité de domiciliation.

Ce rapport comporte notamment le nombre d'élections de domicile en cours de validité, le nombre de personnes domiciliées au 31 décembre de l'année écoulée, le nombre de radiations et de refus avec leurs principaux motifs, les jours et les horaires d'ouverture ainsi que les moyens matériels et humains mis en œuvre par l'organisme. Il constitue un outil essentiel dans l'observation sociale du dispositif.

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

ID : 084-268403318-20260417-9215042026-DE



**Direction Départementale  
de l'Emploi, du Travail  
et des Solidarités**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE DOMICILIATION DES PERSONNES SANS  
DOMICILE STABLE - Année 2025**

Nom de l'organisme : CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE

Adresse de l'organisme (siège) : Place du 8 mai 1945

84510 CAUMONT sur DURANCE

Adresse postale du ou des site(s) agréé(s) :

Numéro de téléphone : 04.90.01.22.53

Adresse électronique du service ou du responsable de l'activité de domiciliation :

c.chausard@caumont-sur-durance.fr

Type d'organisme :  CCAS-CIAS  Organisme agréé  Mairie

Pour les organismes agréés :

Date de l'agrément initial :

Date du dernier renouvellement :

Tableau d'activité

Dispositif généraliste	Année 2024	Année 2025
<b>Attestations d'élections de domicile</b>		
<b>Le cas échéant, nombre maximum prévu par an dans l'agrément (pour les organismes agréés) <sup>1</sup></b>		
<b>Nombre d'élections de domicile en cours de validité au 31 décembre 2022 <sup>2</sup></b>	1	6
<b>Nombre de personnes domiciliées au 31 décembre 2022 <sup>3</sup></b>	2	6
<b>Nombre d'élections de domicile réalisées <sup>4</sup></b>	2	1
<b>- Dont le nombre de premières élections réalisées</b>	1	5
<b>- Dont le nombre de renouvellements réalisés</b>	1	0
<b>Nombre de radiations</b>	1	1
<b>Nombre de refus</b>	0	0

<sup>1</sup> Certains agréments préfectoraux présentent, à titre indicatif, un nombre annuel maximum d'élections de domicile en cours de validité (stock) que l'association peut gérer.

<sup>2</sup> Le nombre d'élections de domicile en cours de validité correspond au nombre de titulaires d'attestations de domicile toujours en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée.

<sup>3</sup> Le nombre de personnes domiciliées correspond au nombre de titulaires d'attestation de domicile en cours de validité au 31 décembre de l'année écoulée, cumulé au nombre d'ayants droit.

<sup>4</sup> Le nombre d'élections de domicile réalisées correspond au nombre d'attestations de domicile délivrées au cours de l'année civile écoulée.

# Le budget du CCAS

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
		Investissement		Fonctionnement	Total cumulé
<b>Récettes</b>	Prévisions budgétaires totales	A	9 477,04	1 253 045,44	1 262 522,48
	Récettes réalisées (1)	B	4 639,34	1 226 779,40	1 231 418,74
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses</b>	Authorisation budgétaire totale	D	23 506,85	1 235 236,80	1 258 743,65
	Dépenses réalisées (1)	E	11 659,43	1 203 930,09	1 215 589,52
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats		Solde des réalisations de l'exercice (+/-)		G = B - E	27 839,78
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés (+/-)		H	18 529,65
Solde (investissement) ou résultat de l'exercice (fonctionnement)		Excédent/Excédent		G + H	46 369,43
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)		I = C - F	0,00
Résultat cumulé		Excédent/Excédent		G + H + I	46 369,43

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réalisées et les opérations effectuées.

## Exécution budgétaire 2025

### II – EXECUTION BUDGÉTAIRE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + BR + BAF + BI)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (a/b)	Restes à réaliser au 31 (12) (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	490,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 026,85	11 659,43	50,63	0,00
22	Immobilisations acquises en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement (2)</b>	<b>23 506,85</b>	<b>11 659,43</b>	<b>49,60</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1618 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Cpte de liaison - affectation (5A/régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et avances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>23 506,85</b>	<b>11 659,43</b>	<b>49,60</b>	<b>0,00</b>
040	Opérations ordre bilan, entre secteurs (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations paramétriques (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>	<b>23 506,85</b>	<b>11 659,43</b>	<b>49,60</b>	<b>0,00</b>
061	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>	<b>23 506,85</b>	<b>11 659,43</b>	<b>49,60</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

ID : 084-268403318-20260417-9215042026-DE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (RP + DR + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 (12) (1)
010	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(B)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations logées en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	665,64	662,64	102,5%	0,00
18	Cyfin de l'impôt : affectation (BA,régs)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessations d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>665,64</b>	<b>662,64</b>	<b>102,55</b>	<b>0,00</b>
027	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (1) (6) (8)	4 811,40	3 956,70	82,24	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>4 811,40</b>	<b>3 956,70</b>	<b>82,24</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>5 477,04</b>	<b>4 619,34</b>	<b>84,71</b>	<b>0,00</b>
001	Solde d'exécution positif reporté	18 028,81			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>23 505,85</b>	<b>4 619,34</b>		<b>0,00</b>

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							AZ 1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (RP + DR + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	194 147,35	182 139,92	9 912,28	192 052,20	99,44	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 132 680,70	1 103 835,73	0,00	1 103 835,73	97,46	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante (sauf 5586)	3 592,89	2 548,92	0,00	2 548,92	73,71	0,00
5586	Frais fonctionnement des groupes d'étude	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 320 420,94</b>	<b>1 289 524,57</b>	<b>9 912,28</b>	<b>1 299 436,85</b>	<b>97,69</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	4,54	4,54	0,00	4,54	100,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et imputées</b>		<b>1 320 425,48</b>	<b>1 289 529,11</b>	<b>9 912,28</b>	<b>1 299 441,39</b>	<b>97,69</b>	<b>0,00</b>
027	Virement de la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	4 811,40	3 956,70	0,00	3 956,70	82,24	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>4 811,40</b>	<b>3 956,70</b>	<b>0,00</b>	<b>3 956,70</b>	<b>82,24</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>1 325 236,88</b>	<b>1 293 485,81</b>	<b>9 912,28</b>	<b>1 303 442,09</b>	<b>97,63</b>	<b>0,00</b>
002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>1 325 236,88</b>	<b>1 293 485,81</b>	<b>9 912,28</b>	<b>1 303 442,09</b>		<b>0,00</b>

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (A) PP + DR + RAR N-1	Realisations Tires émis (B)	Rattachements (C)	Total réalisations (d = B+C)	Taux de réalisation (D/A)	Restes à réaliser au 31 /12 (E)
013	Allocations de charges	2 500,00	2 515,25	0,00	2 515,25	96,15	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, dotations, ventes diverses	947 252,23	932 508,25	0,00	932 508,25	98,44	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscaux locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 212,87	1 024,56	0,00	1 024,56	80,56	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 252 024,10</b>	<b>1 235 048,06</b>	<b>0,00</b>	<b>1 235 048,06</b>	<b>98,71</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 021,34	931,34	0,00	931,34	91,18	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov (sems budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles et mises</b>	<b>1 253 045,44</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>98,70</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre inverse ordre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre inverse de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>1 253 045,44</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>98,70</b>	<b>0,00</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	82 191,44					
	<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>	<b>1 335 236,88</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 236 779,40</b>		<b>0,00</b>

111 - Caution sur fonds de réserve

II - EXECUTION BUDGETAIRE							II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE							A2.2
Chapitre	Intitulé	Prévisions (A) PP + DR + RAR N-1	Realisations Tires émis (B)	Rattachements (C)	Total réalisations (d = B+C)	Taux de réalisation (D/A)	Restes à réaliser au 31 /12 (E)
013	Allocations de charges	2 500,00	2 515,25	0,00	2 515,25	96,15	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, dotations, ventes diverses	947 252,23	932 508,25	0,00	932 508,25	98,44	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscaux locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 212,87	1 024,56	0,00	1 024,56	80,56	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 252 024,10</b>	<b>1 235 048,06</b>	<b>0,00</b>	<b>1 235 048,06</b>	<b>98,71</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	1 021,34	931,34	0,00	931,34	91,18	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov (sems budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles et mises</b>	<b>1 253 045,44</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>98,70</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre inverse ordre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre inverse de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>1 253 045,44</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>98,70</b>	<b>0,00</b>
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	82 191,44					
	<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>	<b>1 335 236,88</b>	<b>1 236 779,40</b>	<b>0,00</b>	<b>1 236 779,40</b>		<b>0,00</b>

## Les orientations budgétaires du CCAS en 2026

L'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de continuité et de responsabilité pour le Centre communal d'action sociale.

Malgré des contraintes exogènes, les enjeux demeurent clairs : maintenir le CCAS comme un acteur de proximité, capable de répondre efficacement aux attentes des Caumontois et des Caumontoises, quel que soit leur âge, tout en adaptant ses interventions à l'évolution des besoins sociaux.

Le CCAS poursuivra son action avec des moyens maîtrisés. Son fonctionnement, repose à la fois sur la participation des usagers et sur une subvention d'équilibre maintenue à 300 000 euros par la commune, ce qui traduit la volonté de cette dernière de garantir la pérennité des missions du CCAS tout en assurant un cadre budgétaire stable.